

12^{ÈME} AFRECON

**INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS
RÉGION AFRIQUE ET PAYS ARABES**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS RÉGIONALES
2010-2014**

**12^{ÈME} CONFÉRENCE REGIONALE POUR
L'AFRIQUE ET LES PAYS ARABES (AFRECON)**



SOLIDARITÉ • FORCE • SERVICES

**GABORONE, BOTSWANA
22-15 SEPTEMBRE 2015**

www.world-psi.org

INTRODUCTION

La 11^e Conférence régionale pour l'Afrique et les Pays arabes (AFRECON), organisée en Tunisie du 25 au 27 mars 2009, avait débouché sur l'adoption d'un programme de travail axé sur les domaines suivants :

1. Services publics de qualité et travail décent
2. Renforcement des capacités et solidarité internationale
3. Égalité, équité, diversité, genre et jeunesse
4. Progression des droits humains et syndicaux
5. Santé publique et VIH/SIDA

Au cours des mois qui ont précédé le Congrès mondial de l'ISP, qui s'est tenu à Durban en 2012, les priorités de l'organisation ont résidé au cœur des discussions. Le Congrès a ensuite adopté un nouveau Programme d'action, visant à renforcer la réactivité de l'ISP à l'égard des besoins de ses affiliés et à améliorer la visibilité de l'organisation à l'échelle mondiale. Notre région a dès lors réorganisé ses propres priorités pour refléter celles de l'ISP et a introduit les nouvelles dimensions suivantes à ses priorités régionales existantes :

1. Lutte contre la privatisation
2. Influence sur la politique mondiale
3. Syndicalisation et croissance

Le présent rapport couvre les activités régionales mises en place entre le début de l'année 2010 et le mois de décembre 2014, et se concentre sur les questions relatives aux principaux domaines susmentionnés.

SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DANS LA RÉGION

Ces dernières années, la région Afrique et Pays arabes a été confrontée à de nombreux défis sur le plan socio-économique et politique. Depuis la vague d'élections qui a instauré des démocraties multipartites en Afrique dans les années 1990, ce type de démocratie s'est consolidé de façon considérable.

Nous pensons que l'Afrique avait rompu avec le régime militaire. Malheureusement, le coup d'Etat militaire survenu au Niger le 18 février 2010 nous a prouvé le contraire. Le 22 mars 2012, le Mali a connu la même situation et, plus tard, en mars 2013, des rebelles ont pris le contrôle de la République centrafricaine. Ces quelques exemples ne constituent qu'un fragment des incursions militaires qui se sont déroulées dans la région.

Dans la sous-région Pays arabes, où des régimes politiques dictatoriaux s'accrochaient au pouvoir depuis de nombreuses années, une vague de révolutions a déferlé début 2011, après des années de corruption, de mauvaise gestion et de répression à l'égard des citoyen(ne)s. Cette vague s'est propagée depuis la Tunisie à d'autres Pays arabes d'Afrique du Nord et d'autres nations arabes, appelant à la mise en place de systèmes démocratiques garantissant la liberté d'expression et d'association pour les citoyen(ne)s.

Cette sous-région a également assisté à l'émergence de nouveaux syndicats indépendants, dont certains ont présenté une demande d'affiliation à l'ISP. Ces nouveaux syndicats indépendants ont besoin de soutien et doivent renforcer leurs capacités afin de pouvoir contribuer de façon positive au processus de démocratisation en cours.

Malgré les enjeux susmentionnés, la région a continué à enregistrer des progrès dans différents domaines, notamment au regard de l'Etat de droit et des droits humains, de la sortie de crise et de certains aspects liés à la gouvernance. Des élections ont été organisées avec succès au Sénégal, en Zambie, au Malawi et en Afrique du Sud, notamment.

Toutefois, certains défis majeurs – tels que les faiblesses en matière de gouvernance, la corruption, les incursions militaires, les processus électoraux fragiles et la mauvaise gestion – ne cessent d'ébranler les progrès accomplis à ce jour et viennent menacer la paix et la stabilité dans la région.

Les crises économiques mondiales sans précédent, qui se sont déclenchées ces dernières dans les pays occidentaux industrialisés avant de déstabiliser le reste du monde, ont véritablement dévasté l'activité économique sur le continent africain. Fondées sur le modèle capitaliste néolibéral ardemment défendu par les sociétés et leurs alliés ces dernières décennies, ces crises anéantissent les entreprises, les exploitations agricoles, les petites sociétés, les exploitations minières, les emplois, les recettes et les moyens de subsistance dans la région.

Par ailleurs, la crise financière mondiale a entraîné une diminution des flux de capitaux provenant des pays développés. Les versements des Africain(e)s travaillant dans ces pays ont été considérablement réduits, et l'équilibre budgétaire comme la balance des transactions courantes dans la plupart des pays africains ont été durement touchés.

Par conséquent, le développement de l'infrastructure sociale a été gravement affecté, une situation qui est venue exacerber la pauvreté dans de nombreux pays africains. La récente épidémie de la maladie à virus Ebola a mis clairement en lumière le manque d'investissements qui a anéanti les systèmes de soins de santé dans les pays touchés par la catastrophe. Les gouvernements africains doivent y voir un signal d'alarme : sans investissements suffisants dans les infrastructures sociales, nos pays ne peuvent faire face à ce type de situations d'urgence.

ENJEUX MAJEURS DANS LA RÉGION

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples des principaux enjeux auxquels les affiliés de la région sont confrontés :

- 1. Financement insuffisant :** certains affiliés n'ont pas accès aux systèmes de retenue à la source et doivent percevoir les cotisations syndicales en se rendant auprès de chaque membre, une situation qui vient compliquer considérablement le travail de ces syndicats. D'autres affiliés ont également perdu une grande quantité de ressources en raison d'une diminution des effectifs. Dans de nombreux pays de la région, le manque de financement a conduit à l'instauration d'un embargo sur le recrutement dans le secteur public.
- 2. Syndicats issus de scissions et petits syndicats :** dans certains pays, l'existence de syndicats issus de scissions ou de nombreux petits syndicats représentant un même secteur ou un même domaine de compétences pose un défi majeur. Un grand nombre de ces syndicats comptent moins de 5 000 membres. Étant donné leur petite taille, ces affiliés s'avèrent incapables de générer suffisamment de ressources pour pouvoir gérer le syndicat, et encore moins pour pouvoir s'acquitter de leurs cotisations à l'ISP.
- 3. Services d'éducation et de formation inadéquats :** de nombreux affiliés ne parviennent pas à organiser des programmes de formation, et notamment à offrir une éducation syndicale de base à leurs membres. Les membres doivent également développer d'autres compétences en matière de leadership en vue de parvenir à une gestion efficace, et ce, à différents niveaux du mouvement syndical. Toutefois, le manque de ressources à la disposition des affiliés a constitué l'une des principales causes des lacunes en matière d'éducation et de formation des travailleurs/euses.
- 4. Privatisation et sous-traitance :** les gouvernements adoptent des politiques de privatisation et de sous-traitance qui mettent en péril la survie des services publics dans nos pays. Ces dernières années, ce sont notamment les secteurs de l'eau, de l'électricité et de la santé qui ont été touchés par ces mesures. De nombreux affiliés ont perdu un nombre considérable de membres en raison de ces politiques.
- 5. Recrutement et autonomisation des membres :** le renforcement des affiliés possédant des effectifs réduits et leur autonomisation en matière de recrutement de nouveaux membres peuvent contribuer à leur viabilité et leur permettre de s'acquitter plus aisément de leurs cotisations auprès de l'ISP. Nous souhaiterions saluer certains affiliés qui ont déployé d'importants efforts en vue de recruter davantage de membres.

6. **Développement de la démocratie interne et de la responsabilisation** : la question de la démocratie interne contribue à l'émergence de crises au sein même de certains affiliés régionaux de l'ISP. Parallèlement, plusieurs affiliés sont confrontés au problème de la responsabilisation. Par conséquent, ces cinq dernières années, les syndicats de certains pays ne sont pas parvenus à organiser leurs propres conférences ni à renouveler officiellement le mandat de leurs dirigeant(e)s respectifs/ves.
7. **Législation du travail** : dans certains pays, le droit du travail interdit la syndicalisation des travailleurs/euses du secteur public, ce qui pose un défi de taille à de nombreux affiliés. Dès lors, l'ISP doit lancer une campagne à l'échelle régionale et mondiale en vue de veiller à ce que les travailleurs/euses du secteur public puissent avoir le droit de former – ou d'adhérer à – des syndicats jouissant du droit à la négociation collective.
8. **Fragilité de l'infrastructure des soins de santé** : en 2014, la maladie à virus Ebola a durement touché certains pays de la région. En raison du mauvais état de leur système public de soins de santé, le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée ne sont pas parvenus à faire face à l'épidémie. Nous devons mener des campagnes en faveur de l'amélioration de l'infrastructure de base des systèmes de fourniture de services publics dans la région.

RÉUNIONS STATUTAIRES

Comité exécutif régional de l'ISP pour l'Afrique et les Pays arabes (AFREC) : lors des réunions annuelles de l'AFREC, les dirigeant(e)s régionaux/ales ont abordé plusieurs problématiques importantes qui touchent la région. Vous trouverez de plus amples informations à cet égard dans la suite de ce rapport. Référez-vous à l'**Annexe 1** pour consulter la liste des membres de l'AFREC et les dates des réunions.

Commissions consultatives sous-régionales de l'ISP pour l'Afrique et les Pays arabes (SUBRAC) : préalablement à la réunion annuelle de l'AFREC, les quatre sous-régions ont organisé leurs réunions SUBRAC, en vue d'alimenter les débats de l'AFREC. Veuillez vous référer à l'Annexe 1 pour consulter la liste des dates de ces réunions.

Congrès mondial 2012 de l'ISP : en 2012, notre région a eu l'honneur d'accueillir le Congrès mondial de l'ISP, organisé à Durban, en Afrique du Sud. Nous souhaiterions profiter de cette occasion pour remercier nos affiliés sud-africains d'avoir aidé la région à accueillir cet événement. Ce Congrès mondial de l'ISP restera gravé dans les mémoires. En effet, c'est la toute première fois qu'une femme, M^{me} Rosa Pavanelli, était élue au poste de Secrétaire générale de l'ISP.

Conseil exécutif de l'ISP : les membres titulaires des différentes sous-régions, ainsi que les Vice-président(e)s régionaux/ales et la représentante des jeunes travailleurs/euses, Fatou Diouf, ont participé au Conseil exécutif de l'ISP, qui se tient une fois par an à Genève.

Comité directeur de l'ISP : les deux Vice-président(e)s de la région ont participé à cette réunion réservée aux Vice-président(e)s de l'ISP et qui se déroule une fois par an à Genève.

Comité mondial des femmes de l'ISP : les membres titulaires du Comité des femmes pour les quatre sous-régions ont participé au Comité mondial des femmes annuel de l'ISP, organisé à Genève. Fatou Diouf a également assisté à cet événement depuis sa nomination au poste de représentante des jeunes travailleurs/euses de la région.

AUTRES RÉUNIONS

Réunions du Groupe de réflexion régional : lors de la réunion de l'AFREC, qui s'est tenue à Cotonou, au Bénin, en avril 2010, les participant(e)s ont fait entendre leurs inquiétudes quant à l'incapacité de nombreux affiliés à respecter leurs obligations financières envers l'ISP, une lacune qui a eu des répercussions négatives sur leur capacité à participer activement aux activités de l'ISP à tous les niveaux. L'AFREC a dès lors décidé de créer un Groupe de réflexion régional afin de discuter des enjeux auxquels sont confrontés les affiliés et de mettre au point une orientation stratégique. Les recommandations de ce Groupe de réflexion seront présentées à l'AFREC pour examen.

Objectifs du Groupe de réflexion

- Analyse des enjeux auxquels sont confrontés les syndicats du secteur public dans la région
- Définition de stratégies visant à faire face à ces enjeux
- Promotion des bonnes pratiques permettant de développer des syndicats démocratiques et forts
- Identification des priorités régionales, conformément aux aspirations des affiliés
- Examen des méthodes visant à assurer la viabilité des affiliés, à mieux impliquer les membres des syndicats et à améliorer les services que l'ISP propose à ses affiliés
- Inspection des stratégies visant à réduire la dépendance excessive des affiliés à des financements externes pour les activités de projets
- Elaboration de lignes directrices destinées à renforcer la solidarité régionale et à régler le Fonds de solidarité régional
- Formulation de recommandations sur la marche à suivre, qui seront soumises à l'AFREC pour examen

Ces réunions ont simplifié la prise de décisions dans la région, permettant ainsi aux dirigeant(e)s d'aborder certaines problématiques lors des réunions de l'AFREC et de prendre des décisions rapides afin de faire progresser la situation dans la région.

Pour des raisons financières, il a été proposé de charger les affiliés de l'organisation des réunions. Ainsi, le NASU du Nigeria a accueilli la première réunion en décembre 2010, une initiative suivie par d'autres affiliés. Le Bureau régional tient à remercier les affiliés qui se sont portés volontaires pour accueillir les réunions et se sont chargés de l'hébergement et des repas pour l'ensemble des membres du Groupe de réflexion.

RÉUNION ANNUELLE DES GROUPES DE RÉFLEXION RÉGIONAUX ET AFFILIÉS HÔTES

	Nom de l'affilié	Pays	Date de la réunion
1	Non-Academic Staff Union (Syndicat du personnel non académique)	Nigeria	7-9 décembre 2010
2	South Africa Municipal Workers Union (Syndicat des travailleurs/euses municipales d'Afrique du Sud)	Afrique du Sud	19-21 septembre 2011
3	Health Services Workers Union (Syndicat des travailleurs/euses des services de santé)	Ghana	21-23 août 2012
4	Union of Kenya Civil Service (Syndicat des services civils du Kenya)	Kenya	29 août – 1 ^{er} septembre 2013
5	Health Services Workers Union (Syndicat des travailleurs/euses des services de santé)	Ghana	14-16 avril 2014

VIOLATIONS DES DROITS SYNDICAUX

Au cours de la période concernée, l'ISP a déployé d'importants efforts en vue de mettre en lumière les violations des droits syndicaux, ainsi que de défendre et de protéger les droits des travailleurs/euses du secteur public à travers toute la région. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples des cas de violations les plus graves, ainsi que des actions entreprises par l'ISP pour les dénoncer et défendre les droits des travailleurs/euses :

Botswana : au cours de la période concernée, cinq syndicats de travailleurs/euses du secteur public au Botswana ont entamé un mouvement de grève le 29 avril 2011, après l'échec des négociations sur les salaires avec le gouvernement. Les syndicats réclamaient une augmentation salariale de 16 %, après trois années de gel des salaires dans le secteur public. Le gouvernement n'a proposé que 5 %, une hausse minimale que les travailleurs/euses ont refusée. Cette grève a duré près de huit semaines.

En outre, le gouvernement du Botswana a promulgué une nouvelle loi sur les services essentiels, visant à limiter le droit des travailleurs/euses du secteur public à pouvoir lancer un mouvement de grève à l'avenir. Le gouvernement a également congédié un grand nombre de travailleurs/euses du secteur public ayant participé à cette grève.

L'ISP a organisé plusieurs missions au Botswana pour soutenir ses affiliés et les aider à sortir de cette impasse. Un soutien financier a également été octroyé aux affiliés afin de rembourser une partie de leurs frais juridiques. Nous sommes heureux de constater que la situation s'est améliorée ces derniers temps, bien qu'il subsiste des problèmes non résolus concernant les travailleurs/euses du secteur public.

Algérie : le SNAPAP, un affilié algérien de l'ISP, fait régulièrement l'objet d'attaques et de menaces. Plusieurs tentatives d'assassinat ont été perpétrées à l'encontre du Président du syndicat, Rachid Malawi (les câbles des freins de sa voiture ont été sectionnés), tandis que de nombreux/euses syndicalistes ont été arrêté(e)s. Des biens appartenant au syndicat ont également été détruits par les agents de sécurité de l'Etat, qui travaillent dans l'intérêt du gouvernement algérien.

L'ISP a poursuivi sa campagne de défense des droits syndicaux en Algérie en vue de soutenir le SNAPAP. Elle a ainsi mobilisé le Parlement européen, l'OIT, les affiliés de l'ISP et les centrales syndicales nationales pour forcer le gouvernement algérien à annuler le licenciement de Rachid Malawi. Si le gouvernement avait initialement refusé de reconnaître la fréquence et la gravité de ces actes, il a finalement été contraint de réintégrer Rachid à son poste.

Palestine : l'ISP a collaboré étroitement avec ses affiliés à Gaza et en Cisjordanie durant la période concernée. En 2013, après le conflit israélo-palestinien, l'ISP a dépêché une mission à Gaza et en Cisjordanie, pour évaluer la situation de nos affiliés en Palestine. L'ISP leur a procuré des ressources afin de les aider à payer le loyer de leurs bureaux et à faire face à certains des défis les plus importants auxquels ils sont confrontés à la suite du conflit avec Israël.

Egypte : depuis le renversement du régime de Moubarak, de nouveaux syndicats indépendants et non contrôlés par l'Etat ont fait leur apparition dans le pays. Ces syndicats indépendants font régulièrement l'objet d'attaques, et leur travail syndical comme la perception des cotisations syndicales de leurs membres se voient également entravés. Dans tous les cas de violation de leur liberté d'association, l'ISP a vivement condamné ces actes et a soutenu les syndicats indépendants. L'ISP a également manifesté son soutien en les affiliant et en leur offrant les capacités nécessaires pour pouvoir participer activement au processus de démocratisation en cours dans leur pays.

Tchad : malgré la ratification de la Convention n° 87 de l'OIT, la liberté d'association n'est pas encore devenue réalité : un défi de taille pour les syndicats de ce pays. La période 2009-2014 s'est avérée très intense pour les travailleurs/euses tchadien(ne)s. A la suite des grèves dans l'administration publique en 2011, les dirigeant(e)s syndicaux/ales ont été victimes d'arrestations arbitraires, de détentions et d'autres types de menaces. Pour mener à bien sa mission, le gouvernement a utilisé le système judiciaire en vue d'incarcérer de nombreux/euses syndicalistes. A l'heure actuelle, les centrales nationales, les syndicats et autres associations de travailleurs/euses poursuivent leur lutte en faveur du droit à un dialogue social franc et du respect des droits humains et syndicaux fondamentaux. L'ISP a adressé au gouvernement tchadien de nombreux messages de solidarité et de soutien à l'égard de ses affiliés.

Cameroun : le gouvernement a adopté une directive empêchant les cadres dirigeants de participer à des activités syndicales. Par ailleurs, des représentant(e)s syndicaux/ales ont fait l'objet de menaces, et leurs téléphones et leurs courriels ont été constamment surveillés par les agents de l'Etat. Le gouvernement persécute les représentant(e)s syndicaux/ales en les mutant sans respecter aucune procédure établie ; d'autres sont licencié(e)s à tort sans pouvoir percevoir d'indemnités ni d'avantages.

Swaziland : la famille royale du Royaume du Swaziland continue de bafouer les droits des travailleurs/euses et des citoyen(ne)s. En 2011, un projet de loi sur le secteur public a été déposé dans l'objectif d'empêcher les travailleurs/euses du secteur public de s'associer en vue de défendre, de promouvoir et de protéger leurs droits. Au Swaziland, les syndicats ne peuvent jouir du droit à la liberté d'expression et à la liberté d'association, un obstacle qui vient entraver toute mobilisation efficace des travailleurs/euses en vue de revendiquer des conditions de travail décentes pour leurs membres.

L'ISP a soutenu ses affiliés au Swaziland grâce à l'organisation de campagnes, de projets et de missions. Elle a en outre mobilisé les organisations de soutien et de solidarité internationales. Ces dernières se sont régulièrement rendues dans le pays afin d'apporter leur soutien aux syndicats. Les affiliés de l'ISP en Afrique du Sud ont également aidé le mouvement syndical au Swaziland en lui apportant des ressources financières, humaines et matérielles.

Jordanie : en 2014, les dirigeant(e)s du *General Trade Union for Workers in Electricity* (Syndicat général des travailleurs/euses du secteur de l'électricité) ont été arrêté(e)s pour avoir soutenu le mouvement de grève contre la privatisation de l'électricité dans le pays. L'ISP a publié un message de solidarité et a également organisé une campagne internationale qui a permis la libération de ces dirigeant(e)s détenu(e)s par le gouvernement.

Tunisie : la centrale syndicale nationale tunisienne (UGTT) et son siège ont fait l'objet de graves pressions et d'attaques de la part du gouvernement islamique qui est arrivé au pouvoir au lendemain du Printemps arabe. Ces actes sont principalement dus au rôle crucial joué par l'UGTT dans la campagne en faveur d'un référendum constitutionnel et du respect des principes fondamentaux de la démocratie en Tunisie. Par ailleurs, en 2013, à la suite de l'assassinat du principal chef de l'opposition, le pays est entré dans une crise politique qui a conduit à la mise en place d'un nouveau gouvernement indépendant et à l'adoption d'une nouvelle constitution. L'ISP a adressé des messages de solidarité au gouvernement tunisien ; elle a en outre aidé ses affiliés à mobiliser leurs membres, à plaider en faveur de la démocratie et à garantir le respect de l'Etat de droit. L'ISP a également organisé des programmes de développement des capacités pour permettre à ses affiliés de jouer un rôle actif dans le processus de démocratisation.

MISSIONS SPÉCIALES

Mission au Zimbabwe : lors de sa réunion à Nairobi, au Kenya, en avril 2011, l'AFREC a décidé d'envoyer une délégation de cinq membres au Zimbabwe, dans l'objectif d'évaluer leurs besoins, de contribuer au renforcement de l'unité entre les affiliés de l'ISP et d'analyser le contexte dans lequel évoluent les affiliés, afin de déterminer de quelle façon le soutien financier convenu leur sera octroyé.

Par conséquent, une délégation de l'ISP de haut niveau, menée par le Secrétaire général de l'ISP, s'est rendue au Zimbabwe en juillet 2011 et s'est réunie avec tous les affiliés de l'ISP. La délégation a également pu rencontrer le Professeur Madhuku, qui a présenté aux membres la situation politique au Zimbabwe.

La délégation s'est également réunie avec les dirigeant(e)s du *Zimbabwe Congress of Trade Unions* (Congrès des syndicats du Zimbabwe, ZCTU) en vue d'aborder leur imminent Congrès. L'ISP a apporté son soutien à ses affiliés zimbabwéens pour leur permettre de participer à cet événement. Des ressources levées dans la région et issues du Fonds de solidarité régional leur ont été versées, conformément à la décision de l'AFREC.

Mission en Côte d'Ivoire : lors de sa réunion en avril 2011, l'AFREC s'est engagé à soutenir les affiliés de l'ISP et à envoyer une mission dans le pays, une fois la situation améliorée. Le rapport de cette mission a fait état des défis auxquels sont confrontés nos affiliés, ainsi que de la destruction des infrastructures et des nombreux décès. La délégation a également visité le bureau du Secrétaire général de l'UGTCI, l'une des centrales syndicales nationales, à laquelle sont affiliés la majorité des membres de l'ISP. La région a par ailleurs octroyé aux affiliés ivoiriens une partie des ressources issues du Fonds de solidarité régional.

SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ ET TRAVAIL DÉCENT

L'un des principaux objectifs de l'ISP consiste à soutenir ses affiliés, grâce au développement des capacités, à la recherche et au plaidoyer, afin de garantir un travail décent à l'ensemble des travailleurs/euses du secteur public du monde entier. Nombre des activités de projets soutenues par l'ISP et les organisations de soutien et de solidarité visent au renforcement de nos affiliés afin de leur permettre de participer plus efficacement aux négociations et de s'impliquer aux côtés des gouvernements et des autorités publiques pour obtenir de meilleures conditions de travail pour leurs membres. L'ISP a également placé les services publics de qualité au cœur de son programme mondial et insiste auprès des institutions financières internationales sur la nécessité pour les gouvernements d'augmenter leurs dépenses consacrées aux services publics afin d'améliorer la vie des citoyen(ne)s, des travailleurs/euses et des syndicalistes.

Services publics de qualité – Passons à l'action : préalablement au Congrès mondial 2012 de l'ISP, l'organisation a approuvé le lancement d'une campagne sur les Services publics de qualité (SPQ). La ville de Durban a été désignée « ville pilote » pour démarrer cette campagne. Un atelier consultatif a été organisé, auquel ont été conviés les acteurs concernés, tels que les syndicats (principalement des affiliés de l'ISP), les organisations de la société civile, la municipalité locale d'eThekweni, des représentant(e)s d'autres fédérations syndicales internationales, les syndicats du secteur privé, les citoyen(ne)s de la ville, ainsi que les usagers des services publics. Les parties ont approuvé la Charte de Genève sur les Services publics de qualité, adoptée par les fédérations syndicales internationales à Genève en 2010. La campagne SPQ a débuté par une marche à travers les rues de Durban à l'occasion de la Journée internationale des services publics, le 23 juin 2011. Toutes les parties ont alors signé la déclaration et se sont engagées publiquement à rejoindre la campagne.

Prix des Syndicats du Secteur Public 2011 : nous sommes fiers d'annoncer qu'en 2011, l'un de nos affiliés régionaux, le *Health Services Workers' Union* (Syndicat des travailleurs/euses des services de santé) du Ghana, a remporté le « Prix des Syndicats du Secteur Public » de l'ISP. Ce prix entend sensibiliser à la valeur des services publics de qualité. Instauré en 2010 par l'ISP, il est décerné chaque année à un affilié de l'ISP qui a pris des initiatives contribuant à l'amélioration et au développement des services publics de qualité.

SYNDICALISATION ET CROISSANCE

La capacité de l'ISP à apporter des changements positifs pour nos membres s'accroît proportionnellement à l'augmentation du nombre de travailleurs/euses se ralliant à notre cause. Notre aptitude à tirer parti de notre puissance repose essentiellement sur la façon dont nous nous organisons et dont nous mobilisons nos membres et partenaires. Notre travail sectoriel réside au cœur de la stratégie que nous avons conçue en vue d'augmenter nos effectifs et de lutter contre la privatisation dans la région.

Réseaux sectoriels dans la région

Le travail sectoriel gagne en importance au sein des activités de l'ISP. Durant la période concernée, la région a mis en place un certain nombre de réseaux sectoriels, comme expliqué ci-dessous. Ces réseaux ont été mis à profit dans certaines sous-régions en vue mieux cibler et de résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les affiliés œuvrant dans ces secteurs.

Réseau des syndicats de la santé de l'Afrique de l'Ouest (WAHSUN)

Il s'agit du tout premier réseau créé dans la région, à l'initiative des affiliés nigériens (MHWUN et NANNM) et ghanéens (HSWU et GRNA) œuvrant dans le secteur de la santé. Pour établir ce réseau, ils ont également invité les syndicats libériens (NPSHWA) et sierra-léonais (SLEHSWU).

Ce réseau se réunit chaque année en vue d'aborder les problématiques relatives au secteur de la santé et à ses travailleurs/euses en Afrique de l'Ouest. Le WAHSUN a récemment élargi ses activités en vue d'inclure les syndicats du secteur de la santé du Burkina Faso, du Niger, du Rwanda, du Mali, etc.

Il travaille actuellement aux côtés de l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), dans le but d'influencer ses politiques et d'expliquer les principaux enjeux auxquels sont confronté(e)

s les travailleurs/euses du secteur de la santé dans la sous-région. Depuis la création du réseau, l'ISP encourage les membres du WAHSUN à célébrer la journée annuelle de l'OOAS, le 9 juillet.

Le WAHSUN a été la toute première organisation à tirer la sonnette d'alarme sur la gravité de la maladie à virus Ebola. Avec le soutien de l'ISP, le WAHSUN a mené campagne pour aider les travailleurs/euses des pays touchés et a déployé d'importants efforts pour faire entendre les préoccupations des travailleurs/euses, grâce à l'élaboration d'un documentaire sur le sujet.

African Municipal and Local Government Unions' Network, AMALGUN (*Réseau des syndicats publics municipaux et locaux d'Afrique*)

Les syndicats municipaux membres de l'ISP ont convenu qu'il était urgent de créer un réseau de syndicats en vue de se mobiliser et d'organiser des campagnes face aux menaces posées par certaines politiques gouvernementales et afin de promouvoir les services publics de qualité à travers la région.

Le 8 novembre 2012, les affiliés de l'ISP ont officiellement lancé le réseau AMALGUN à Abuja, au Nigéria, et ont adopté ses statuts. Des affiliés de l'ISP provenant du Nigeria, d'Afrique du Sud, de Tanzanie, du Ghana, du Kenya, de Zanzibar, de Sierra Leone et de Côte d'Ivoire, ont participé à la réunion de lancement.

Avec le soutien de l'ISP, les membres d'AMALGUN ont assisté au Sommet mondial des dirigeants locaux et régionaux, qui s'est tenu à Rabat, au Maroc, du 1er au 4 octobre 2013. Cet événement a permis à l'AMALGUN de présenter les enjeux auxquels sont confronté(e)s les travailleurs/euses du secteur.

Public and Civil Services Unions' Network, APACSUN (*Réseau des syndicats des services publics et civils*)

La réunion fondatrice du réseau APACSUN s'est tenue le 27 mars 2013 au Secrétariat national du *Nigeria Civil Service Union* (Syndicat des services civils nigériens, NCSU) à Abuja, au Nigeria, en présence de représentant(e)s de Sierra Leone, du Ghana, du Kenya et du Nigeria. Les participant(e)s ont constaté que les syndicats de la région étaient confrontés aux mêmes enjeux préoccupants que les autres secteurs. Ils/Elles ont dès lors convenu d'utiliser ce réseau afin de répondre à certains défis qui viennent menacer les travailleurs/euses de l'administration et de la fonction publiques.

African Electricity Unions' Network, AEUN (*Réseau des syndicats africains du secteur de l'électricité*)

Le réseau des syndicats africains du secteur de l'électricité a été fondé le 26 février 2013 à Abuja, au Nigeria. Lors de cet événement, des représentant(e)s des syndicats du secteur de l'électricité issus d'Afrique anglophone (de l'Est et de l'Ouest) ont insisté sur la nécessité de créer, de toute urgence, un réseau des syndicats du secteur de l'électricité en vue de promouvoir les droits et intérêts de l'ensemble des travailleurs/euses, syndiqué(e)s ou non. Les affiliés de l'ISP provenant du Nigeria, du Ghana, d'Ouganda, du Kenya, du Rwanda et de Tanzanie y ont participé. Les participant(e)s à cette réunion ont déclaré que l'électricité était indispensable à la mise en œuvre de tous les droits humains et qu'elle relevait de la responsabilité de nos gouvernements élus, à tous les niveaux.

Avec le soutien de l'ISP, ce réseau a lutté contre les politiques de privatisation de l'énergie, notamment au Nigeria, en Ouganda et au Ghana. L'Unité de recherche de l'Internationale des Services Publics (PSIRU) au Royaume-Uni a fourni des documents de recherche afin de permettre au réseau de lutter contre la privatisation.

Non-Academic, Academic and Research Union Network (*Réseau des syndicats œuvrant dans les secteurs académiques, non académiques et de la recherche*)

La réunion inaugurale de ce réseau a eu lieu à Abuja, au Nigeria, les 5 et 6 novembre 2013, en présence de représentant(e)s des syndicats fondateurs suivants : NASU (Nigeria), TEWU (Ghana), LUNAST (Liberia), UNRISK (Kenya), NUEI (Ouganda), RAAWU (Tanzanie) et TUGHE (Tanzanie). Ce réseau a été créé à la suite d'une résolution adoptée lors du Congrès mondial 2012 de l'ISP, relative aux affiliés œuvrant dans les secteurs de l'éducation, des médias et de la culture. A l'heure actuelle, il s'agit du seul réseau à avoir formalisé sa structure mondiale, établie en Argentine en novembre 2014.

PRINCIPALES CAMPAGNES ET LUTTES CONTRE LA PRIVATISATION ET

AUTRES POLITIQUES

Durant la période concernée, les campagnes suivantes ont été menées dans la région :

Ghana : l'ISP a aidé le *Public Utility Workers' Union* (Syndicat des travailleurs/euses des services publics) au Ghana à engager des discussions avec le gouvernement et la compagnie Aqua Vitens au regard de la privatisation de l'eau. Les syndicats réclamaient l'abrogation du contrat de gestion signé précédemment avec Aqua Vitens, en raison de l'incapacité de l'entreprise à gérer le système de distribution de l'eau dans le pays. Par conséquent, le PUWU, avec le soutien de l'ISP, a fait pression sur le gouvernement pour l'encourager à ne pas renouveler le contrat. Le gouvernement a mis fin au contrat et le système est retourné sous la gestion de l'Etat. L'eau est désormais distribuée par deux institutions publiques, la *Ghana Water Company Limited* et la *Ghana Urban Water*.

Kenya : le gouvernement kenyan avait soumis au parlement un projet de loi en faveur de la privatisation de l'eau au Kenya, sans en informer les syndicats qui constituent pourtant des acteurs essentiels. L'ISP en a été informé et a immédiatement contacté ses trois affiliés œuvrant dans le secteur de l'eau, le *Kenya County Government Workers Union* (Syndicat des fonctionnaires des comtés kényans, KCGWU), le *Union of Kenya Civil Servants* (Syndicat des fonctionnaires kényan(e)s, UKCS) et le *Kenya Union of Commercial Food and Allied Workers* (Syndicat des travailleurs/euses du commerce alimentaire et associés du Kenya, KUCFAW), afin de les avertir de ce projet de loi et de ses implications sur les syndicats et le peuple kenyan.

L'ISP a aidé ses affiliés à rassembler les ONG et autres organisations de la société civile lors d'un programme de formation sur l'importance du concept des partenariats public-public, en tant qu'alternative aux partenariats public-privé promus par le FMI et la Banque mondiale.

La coalition regroupant des affiliés de l'ISP, des ONG et d'autres OSC, avec le soutien de l'ISP, a présenté avec succès le concept des partenariats public-public aux parlementaires kenyan(e)s le 13 juillet 2014. Grâce à l'ISP, les ONG et les syndicats ont pu assurer un plaidoyer ferme en faveur de l'adoption de partenariats public-public, qui représentent une alternative plus durable en matière de gestion de la fourniture des services d'eau et d'assainissement aux citoyen(ne)s kenyan(e)s. Les membres du parlement ont manifesté un intérêt évident au vu de leurs nombreuses questions. Ils/Elles ont finalement bloqué l'adoption de la nouvelle proposition de loi sur l'eau.

Tanzanie : avec le soutien de l'ISP, le *Tanzania Union of Industrial and Commercial Workers* (Syndicat des travailleurs/euses des secteurs de l'industrie et du commerce de Tanzanie, TUICO), un affilié de l'ISP, a joué un rôle capital en faisant pression sur les parlementaires en vue d'empêcher le gouvernement de privatiser l'eau dans le pays. Les deux institutions publiques, la *Dar es Salaam Water Supply and Sewerage Authority* (DAWASA) et la *Dar es Salaam Water Supply and Sewerage Company* (DAWASCO), travaillent en collaboration en vue de produire, de traiter et de distribuer l'eau et d'assurer les services d'assainissement dans la capitale et d'autres régions côtières.

Nigeria : l'ISP a engagé un consultant afin d'aider l'AUPCTRE, l'un de ses affiliés, à collaborer avec d'autres organisations de la société civile au Nigeria pour mettre un terme à la privatisation de l'eau de la ville de Lagos. Ces efforts se sont révélés fructueux, puisque les citoyen(ne)s et les organisations de la société civile ont rejoint la campagne visant à mettre fin à ce processus.

Par ailleurs, le soutien apporté par l'ISP au *Nigeria Union of Electricity Employees* (Syndicat des employé(e)s du secteur de l'électricité du Nigeria) a été déterminant pour bloquer la privatisation de l'électricité dans le pays. L'ISP a également envoyé une délégation de haut niveau qui a rencontré le Vice-président du Nigeria afin de souligner les effets néfastes de la privatisation proposée et de mettre en évidence les échecs essuyés par d'autres pays ayant suivi la même voie.

ACTIVITÉS LIÉES AU RENFORCEMENT SYNDICAL (PROJETS)

Tout au long de la période concernée, l'ISP a œuvré en faveur du renforcement syndical, en soutenant différents types d'activités dans la région. Entre 2010 et 2014, un montant de **2 641 000 €** a été alloué à la région en vue de soutenir les activités liées aux projets. Le tableau ci-dessous présente les ressources octroyées aux activités liées aux projets des différentes sous-régions, dans les domaines suivants :

1	Renforcement des capacités	9	Maladie virale "Ebola"
2	Activités de plaidoyer et campagnes	10	Emplois de qualité et conditions de vie durables
3	Stratégies d'intervention politique	11	SPQ et santé
4	Equité salariale	12	VIH/SIDA
5	Activités du projet sur la migration	13	Campagne en faveur des droits syndicaux
6	Syndicalisation et recrutement	14	Travail décent et dialogue social
7	SPQ et travail décent	15	Activités du WAHSUN
8	Solidarité et travail décent		

SOUTIEN APPORTÉ CHAQUE ANNÉE AUX ACTIVITÉS LIÉES AUX PROJETS DANS LA RÉGION (En Euros)

Sous-Régions	2010	2011	2012	2013	2014
Afrique anglophone	288 500	110 000	165 500	164 500	285 000 ¹
Afrique australe	226 000	191 000	295 000	144 000	167 000
Afrique francophone	168 500	151 500	147 000	46 500	131 000
Pays arabes	145 000	116 500	156 500 ²	25 000	117 000
Total	€ 828 000	€ 569 000	€ 764 000	€ 380 000	€ 700 000

¹ Inclut les fonds liés aux projets de l'Afrique anglophone et de l'Afrique francophone, dans le cadre du projet du WAHSUN et du projet Réponse à Ebola

² Inclut le projet Printemps arabe (financement sur une période d'un an, en dehors du flux de financement habituel des projets)

Nous avons également obtenu de nombreux résultats positifs pour certains de ces projets qui ont contribué au renforcement des capacités de nos affiliés et leur ont permis de s'impliquer auprès des autorités publiques sur des questions intéressant leurs membres. Grâce au travail accompli dans le cadre de leurs projets, certains affiliés sont également parvenus à accroître les effectifs de l'ISP.

La région collabore avec les organisations de solidarité internationales suivantes : SASK, FNV, IMPACT, UNISON, LO TCO, ABVAKABO, ST, FES et les affiliés suédois de l'ISP.

Veuillez consulter l'Annexe 2 pour obtenir un aperçu détaillé des activités liées aux projets pour chaque sous-région.

FONDS DE SOLIDARITÉ RÉGIONAL

La proposition de création de l'actuel Fonds de solidarité régional a été débattue et adoptée à l'occasion de la Conférence régionale de 1994, organisée à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cette conférence avait alors approuvé une contribution annuelle au Fonds à hauteur de 70 € par affilié. Le tableau ci-dessous présente les contributions effectuées par les affiliés pour la période 2010-2014 :

Contributions au fonds de solidarité régional pour la période 2010-2014

	Sous-Régions	Nombre d'affiliés	Montant (€)
1	Afrique de l'Est et de l'Ouest anglophone	40	6 624,00
2	Afrique australe	38	5 790,98
3	Pays arabes	36	4 165,00
4	Afrique francophone	17	3 282,45
	Total	131	€19 862,43

Pendant la période concernée, ce Fonds a été utilisé en vue de soutenir les affiliés du Zimbabwe, du Mali, de Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Botswana. Il convient de signaler qu'en 2014, le total des contributions versées par les affiliés régionaux au Fonds s'élevait à **4 585 €**. Au 31 décembre 2014, le solde du Fonds s'élevait à **44 629 €**. Les dirigeant(e)s régionaux/ales ont demandé au bureau régional qu'une partie de ces ressources financières soient utilisées en vue de parrainer la participation de 12 affiliés (3 de chaque sous-région) à l'AFRECON.

ACTIVITÉS DE SOLIDARITÉ DANS LA RÉGION

Notre région peut compter sur l'importante solidarité des affiliés de l'ISP provenant d'Europe et d'autres régions du monde, ainsi que de diverses organisations de solidarité internationales. Nous tenons également à mettre en lumière l'incroyable vague de solidarité émanant des affiliés de notre région, sur le plan financier, humain et matériel, qui, en termes de chiffres, constitue un montant non négligeable. L'ISP doit encourager ses affiliés non seulement à poursuivre cet élan de solidarité, mais également à trouver des moyens de renforcer et d'offrir ce soutien de façon efficiente et efficace aux syndicats qui en ont le plus besoin. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples concrets de solidarité :

Solidarité sous-régionale en Afrique australe :

Mozambique Public Sector Union (Syndicat du secteur public du Mozambique, SINAFP) : plusieurs affiliés de l'ISP provenant d'Afrique du Sud (NEHAWU et SAMWU), du Brésil, ou encore du Portugal (STAL), ont apporté leur soutien au SINAFP, un syndicat qui n'est pas encore entièrement opérationnel. Sous la houlette du bureau sous-régional de l'ISP, des fonds ont été levés en vue de permettre au syndicat d'organiser son Congrès électoral en 2010. Cette aide financière a favorisé le développement et la consolidation du syndicat.

Solidarité au Zimbabwe : les affiliés de ce pays ont connu une période extrêmement difficile. Les affiliés de la région ont donc décidé de lever des fonds afin de prendre en charge les coûts opérationnels des bureaux des syndicats. L'ISP leur a également apporté son soutien en vue de les aider à payer le loyer de leurs locaux et de couvrir d'autres frais administratifs.

Southern Africa Network of Nurses and Midwives (Réseau sud-africain des infirmiers/ères et des sages-femmes) : ce réseau englobe les associations nationales d'infirmiers/ères de tous les Etats d'Afrique australe, ainsi que de République démocratique du Congo, de Tanzanie et des Seychelles. Si ce réseau avait été initialement créé dans l'objectif de lutter contre le VIH/SIDA, il s'est depuis lors développé pour inclure d'autres aspects des enjeux liés aux soins de santé dans la région. Les bureaux du réseau sont situés dans les locaux de la DENOSA, un affilié de l'ISP. Les membres se réunissent au moins deux fois par an et travaillent en étroite collaboration avec l'ISP.

Soutien au Swaziland : avec la mobilisation active des affiliés de la sous-région, la Swaziland Democracy Campaign (*Campagne en faveur de la démocratie au Swaziland*) appuie le Swaziland dans sa lutte en faveur de la démocratie. Les affiliés de l'ISP en Afrique du Sud ont régulièrement offert d'importantes ressources financières, matérielles et humaines en vue de soutenir nos camarades du Swaziland. Différentes campagnes et plusieurs programmes de renforcement des capacités ont également été organisés.

Solidarité sous-régionale en Afrique de l'Ouest et de l'Est :

Par le biais de leurs réseaux, les syndicats ont pu accomplir les actions suivantes :

1. L'AUPCTRE (Nigeria) a fourni des ordinateurs et des imprimantes au Electricity Union (*Syndicat du secteur de l'électricité*) de Sierra Leone ;
2. Le NASU (Nigeria) a offert un ordinateur et du matériel de bureau au Municipal and Local Government Employees Union (*Syndicat des fonctionnaires municipaux/ales et locaux/ales*) de Sierra Leone ;
3. Le NULGE (Nigeria) a mis un ordinateur et une imprimante à la disposition du Zanzibar Local Government Workers Union (*Syndicat des fonctionnaires locaux/ales de Zanzibar*) ;
4. Le MHWUN (Nigeria) a versé à la Private Sector Health Workers' Association (*l'Association des travailleurs/euses de la santé du secteur privé*) du Liberia des fonds destinés à la réparation de véhicules, à l'achat de matériel de bureau, au paiement du loyer des locaux, ainsi qu'à l'achat d'ordinateurs. Le MHWUN et le NANNM ont également pris en charge les frais de déplacement de délégué(e)s de ce syndicat, afin de leur permettre d'assister aux réunions du WAHSUN, et ont également soutenu des syndicats du secteur de la santé au Burkina Faso et au Rwanda ;
5. Le HSWU (Ghana) a fourni un ordinateur et une imprimante au Sierra Leone Health Services Workers' Union (*Syndicat des travailleurs/euses des services de santé de Sierra Leone*). Le HSWU et la GRNA ont quant à eux pris en charge les frais de déplacement des délégué(e)s afin de permettre à ce syndicat d'être représenté aux réunions du WAHSUN ;
6. Le NASU (Nigeria) a apporté son aide à ses collègues du Liberia, du Kenya et d'Ouganda, en prenant en charge les frais de déplacement et de logistique, afin de permettre aux syndicats d'assister aux réunions du *Réseau des syndicats œuvrant dans les secteurs académiques, non académiques et de la recherche* ;
7. Le NUEE (Nigeria) a financé les billets d'avion et les frais logistiques des syndicats du secteur de l'électricité de Sierra Leone et d'Ouganda, en vue de leur permettre d'assister aux réunions du *Réseau africain des syndicats du secteur de l'électricité*.

Solidarité sous-régionale dans les Pays arabes :

Nous avons également été témoins d'actes de solidarité dans la sous-région Pays arabes, où les affiliés koweïtiens ont aidé des syndicats d'autres parties de la région à s'acquitter de leurs cotisations, notamment en Egypte.

ACTIVITÉS DES COMITÉS DES FEMMES

Les Comités des femmes de l'ISP (WOC) ont été très actifs dans la région. Au niveau sous-régional, ces Comités se rencontrent généralement la veille des réunions des SUBRAC. Ils organisent également des réunions la veille du Comité exécutif régional, afin de discuter des rapports élaborés aux niveaux national, sous-régional et régional.

La violence à l'égard des femmes constitue l'une des principales problématiques dans la région, largement débattue lors des réunions de ces Comités. La violence à l'égard des femmes demeure un grave problème en Afrique et dans les Pays arabes. Les membres des WOC régionaux ont présenté de nombreux exemples d'activités organisées tant par les affiliés de l'ISP que par ceux d'autres organisations de la société civile en vue d'enrayer ce fléau.

LES CAUSES DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

- Normes culturelles : La croyance profondément enracinée, selon laquelle les femmes sont inférieures aux hommes, continue de prévaloir dans la région, à l'instar de la stigmatisation à l'égard des femmes célibataires. Cette situation conduit les femmes à rester enlisées dans des relations abusives. Les femmes qui s'assument sont également victimes de violences. Si certains progrès ont déjà été accomplis et si de nombreux programmes d'éducation ont été mis en œuvre, les causes fondamentales de ces inégalités persistent.
- Conditions d'emploi : Les femmes obtiennent souvent des contrats moins bien rémunérés et précaires, et se retrouvent dès lors davantage exposées à la violence et aux risques professionnels.
- Questions sociales : Dans de nombreux pays, la législation fiscale et sociale accorde davantage de droits à l'homme ou au chef de famille, et ce, même lorsque l'homme et la femme travaillent tous deux. En cas de divorce, cette situation peut venir mettre à mal les droits des enfants à une éducation et aux soins de santé. Parallèlement, le soutien apporté aux femmes victimes de violences demeure insuffisant.
- Les membres des Comités ont également observé que de nombreuses femmes souffraient en silence, notamment par crainte que l'auteur de ces actes (leur mari) ne soit arrêté, car c'est souvent lui qui soutient financièrement la famille.

LÉGISLATIONS ET POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Dans de nombreux pays, il existe des lois et des politiques qui visent à lutter contre la violence à l'égard des femmes. C'est notamment le cas au Ghana, au Nigeria et en Afrique du Sud. Dans d'autres pays, tels que l'Ouganda et la Tanzanie, le problème de la violence à l'égard des femmes ne retient pas l'attention qu'il mérite. En outre, nombre des pays ayant adopté des lois et des politiques à cet égard ne les mettent pas en œuvre et ne les appliquent pas. En outre, l'impunité dont profitent les auteurs de violences à l'égard des femmes gagne en ampleur, laissant ainsi le champ libre aux criminels et empêchant les victimes de demander justice. Il a également été observé que très peu de syndicats disposaient d'une politique de lutte contre la violence à l'égard des femmes, tant sur le lieu de travail qu'au sein de la société.

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Le Comité des femmes l'ISP dans la région a mis au point une campagne autour du slogan – « **Ending violence begins with me** » (**mettre fin à la violence, ça commence par moi**).

PRIORITÉS AU REGARD DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

1. Les syndicats doivent travailler aux côtés des ONG et des organisations de la société civile afin de lutter contre la violence perpétrée à l'encontre des femmes.
2. Des législations et politiques appropriées doivent être adoptées et mises en œuvre dans tous les pays de la région. De plus, il est fondamental de mettre un terme à l'impunité dont jouissent les auteurs de violences à l'égard des femmes.
3. L'ISP doit aider ses affiliés à développer des politiques relatives au lieu de travail, afin de lutter contre la violence à l'égard des femmes sur le lieu de travail.
4. Les syndicats doivent faire pression sur leur gouvernement en faveur de la création de centres à même de prodiguer des conseils aux femmes victimes de violences, que ce soit sur le lieu de travail ou à la maison.

Femmes aux postes de dirigeantes : Au cours de la période concernée, nous avons pu observer l'arrivée de femmes à des postes à responsabilités chez de nombreux affiliés de pays francophones. Dans dix pays d'Afrique francophone, 10 femmes ont été élues au poste de Secrétaire générale de leur syndicat respectif. Cette évolution positive est en partie due aux programmes d'éducation et de formation que l'ISP organise dans les sous-régions, par le

biais de ses activités liées aux projets. Dans la région MENA également, l'ISP déploie un projet sur l'accès des femmes aux postes de dirigeantes. Ce dernier a permis de soulever la question d'un quota de 30 % de femmes au sein des structures dirigeantes des syndicats, considéré comme un outil crucial pour permettre aux femmes de se faire entendre au sein de leur propre organisation. Dans de nombreux syndicats des services publics, on observe un manque cruel de femmes à des postes de dirigeantes, ce qui se répercute de façon notoire sur les priorités des organisations.

Femmes et migration : L'Afrique australe et les sous-régions anglophones d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, qui ont bénéficié du projet sur la migration et les services sociaux, ont salué le projet pour le succès rencontré dans leurs sous-régions respectives. Selon certains de nos affiliés, le projet continue de générer des résultats positifs au regard de l'augmentation des effectifs grâce au plaidoyer en faveur des droits des travailleurs/euses migrant(e)s.

Durabilité & Comité des femmes : Le WOC considère qu'il est nécessaire de renforcer les comités des femmes plus uniquement au niveau des affiliés, mais également au niveau régional et des CNC.

Mise en œuvre de la politique 50/50 de l'ISP sur l'égalité des genres : Les membres du Comité des femmes continuent d'appeler leurs affiliés à veiller à ce que la politique 50/50 de l'ISP soit appliquée, et ce, tant au niveau des CNC et au travers des SUBRAC, qu'au niveau régional.

Financement des activités liées aux femmes dans la région : Les membres du Comité des femmes appellent l'ISP à veiller au financement du projet afin de soutenir le renforcement des capacités des femmes dans la région. Il demeure toutefois difficile de trouver des financements pour soutenir les activités liées aux femmes dans la région.

ACTIVITÉS RELATIVES AUX JEUNES TRAVAILLEURS/EUSES

Pendant la période concernée, nous avons été témoins d'un incroyable essor des activités liées aux jeunes travailleurs/euses dans la région. Ces activités ont à présent été intégrées aux activités régionales et sous-régionales. En 2011, un programme de formation des dirigeant(e)s sur le thème des jeunes travailleurs/euses a été organisé à Accra, au Ghana, réunissant des représentant(e)s de toutes les sous-régions participantes.

La région a également encouragé de nombreux affiliés à modifier leurs statuts, afin d'intégrer les jeunes travailleurs/euses à leur structure. Différents programmes d'échange destinés aux jeunes travailleurs/euses ont été mis en place entre les sous-régions, et de nombreux syndicats, notamment du Nigeria et du Ghana, ont organisé des conférences nationales dédiées aux jeunes travailleurs/euses, en vue de réunir tou(te)s les jeunes membres des syndicats et de les inviter à partager leurs idées et leurs expériences.

INFLUENCE SUR LA POLITIQUE MONDIALE

La région a participé à de nombreux forums à l'échelle mondiale, régionale et sous-régionale, dans l'objectif de faire figurer les questions préoccupantes pour les travailleurs/euses du secteur public à l'agenda, et de partager les premières expériences sur les répercussions négatives de certaines politiques élaborées par les institutions financières internationales. Exemples de problématiques :

1. Objectifs du développement durable
2. Maladie virale «Ebola»
3. Questions liées à la migration internationale et aux services sociaux et de santé
4. Financement du développement
5. Femmes et développement
6. Questions liées au commerce des services

ACTIVITÉS RELATIVES À LA JUSTICE FISCALE

La région a voué un intérêt marqué aux questions liées à la justice fiscale. En effet, nous sommes convaincus que, si nous parvenons à ce que la campagne en faveur de la justice fiscale contraigne les multinationales et autres grandes entreprises exerçant des activités dans nos pays à payer leur juste part de l'impôt, nos gouvernements disposeront alors des ressources suffisantes pour soutenir et financer des services publics de qualité, tels que l'éducation, la santé publique, le logement et les infrastructures, et seront également à même d'offrir de meilleures conditions de travail aux travailleurs/euses du secteur public.

Du 9 au 11 septembre 2014, le bureau régional, en collaboration avec la Fondation Friedrich Ebert (FES), a organisé une réunion sur le Programme de justice fiscale à Accra, qui a rassemblé plus de 50 participant(e)s de toute la région, ainsi que des représentant(e)s d'autres fédérations syndicales internationales, telles que l'IE, l'IBB et l'UITA.

La région a également parrainé la participation de six affiliés au Programme de formation sur la justice fiscale dispensé à Nairobi, au Kenya, du 30 novembre au 6 décembre 2014. A l'heure actuelle, la région compte une équipe de syndicats qui aidera au lancement de la campagne sur les questions de justice fiscale.

LUTTE CONTRE LA MALADIE VIRALE «ÉBOLA»

Si les pays touchés par la maladie virale "Ebola" (EVD) ne sont pas parvenus à gérer la situation, c'est notamment parce que les systèmes de santé de ces pays ont été fortement mis à mal par les politiques prônées par le FMI et la Banque mondiale, qui sont venues limiter les budgets alloués aux secteurs social et de la santé par les gouvernements. Nous sommes convaincus que les campagnes en faveur de la justice fiscale permettront de débloquer des ressources en vue d'améliorer les systèmes de santé.

Depuis mars 2014, date du premier cas de virus Ebola signalé en Afrique de l'Ouest, la maladie a provoqué près de 11 000 décès dans la région. L'ISP était la toute première organisation à s'intéresser activement à la gestion de l'épidémie et aux ravages de l'EVD au sein des populations de la région. L'ISP a créé un documentaire dans lequel les travailleurs/euses des pays touchés racontent leur histoire, un film qui rend également hommage aux travailleurs/euses du secteur de la santé qui ont trouvé la mort dans l'exercice de leurs fonctions. Cette vidéo a véritablement retenu l'attention de la communauté internationale, mettant en lumière les expériences de travailleurs/euses directement touchés par l'EVD. L'ISP a activement défendu la nécessité urgente d'établir un dialogue entre les organisations syndicales et les gouvernements, au vu du nombre considérable de membres du personnel auxiliaire et de travailleurs/euses de la santé qui ont perdu la vie des suites de l'EVD.

Les 27-28 novembre 2014, l'ISP, avec le soutien d'autres partenaires, a organisé à Accra une Conférence régionale sur la maladie virale "Ebola", réunissant tou(te)s les dirigeant(e)s régionaux/ales de l'ISP. Les affiliés de l'ISP du secteur de la santé en Afrique de l'Ouest ont tous été invités à assister à cette conférence.

Cette conférence a offert aux participant(e)s la possibilité de converser directement par Skype avec nos affiliés du Liberia, de Guinée et de Sierra Leone, ainsi que de visionner le documentaire produit par l'ISP, qui met en lumière l'impact de l'EVD et le soutien pouvant être apporté aux pays touchés. Cet événement a également permis à l'ISP de discuter et d'adopter la stratégie politique de l'ISP sur l'EVD, visant à soutenir les affiliés présents dans la région.

Un fonds a également été mis en place par l'ISP et a déjà pu compter sur les contributions de nombreux affiliés du monde entier.

EFFECTIFS ET AFFILIÉS DANS LA RÉGION

Au 31 décembre 2014, la région Afrique et Pays arabes comptait 131 affiliés dans 41 pays, répartis entre ses quatre sous-régions comme suit :

EFFECTIFS RÉGION AFRIQUE ET PAYS ARABES AU 31 DÉCEMBRE 2014

	Sous-Régions	Nbre d'affiliés	Effectifs	%
1	Afrique de l'Est et de l'Ouest anglophone	40	925 661	52.0%
2	Afrique australe	38	651 852	36.7%
3	Afrique francophone	17	113 980	6.4%
4	Pays arabes	36	86,855	4.9%
	Total des effectifs	131	1 778 348	100%

Pendant la période concernée, les syndicats suivants se sont affiliés à l'ISP :

AFRIQUE ET PAYS ARABES NOUVEAUX AFFILIÉS 2010-2014

	Nom de l'affilié	Pays	Effectifs
1	Civil and Local Government Staff Association of Ghana (CLOGSAG)	Ghana	50 100
2	Uganda Nurses and Midwives Union	Ouganda	1 400
3	Energy, Water, Sewage and Gas Workers Union	Rwanda	535
4	Syndicat National des Sages-Femmes et Maïeuticiens du Burkina Faso	Burkina-Faso	4 500
5	Egypt Trade Union for Electricity & Energy Workers	Egypte	5 100
6	General Trade Union of Sales Workers	Egypte	1 000
7	Trade Union of Petroleum Commercial Services	Egypte	5 200
8	Public Services Union	Irak	2 700
9	Union of Engineering and Technical Professions	Irak	2 075
10	Kuwait Municipal Labour Trade Union	Kowait	500
11	Sindicato Nacional Dos Enfermeiros Angola	Angola	6 086
12	Sindicato Dos Trabalhadores da Educacao, cultura, desporto e Comunicacao social de Angola	Angola	12 809
13	Nurses and Midwives Union of Malawi	Malawi	6 815
14	National Union of Public Services & Allied Workers	Afrique du Sud	25 000
15	Health Workers Union of Zambia	Zambie	6 000
	TOTAL		129 820

AUGMENTATION DES EFFECTIFS DES AFFILIÉS EXISTANTS

Nous avons également encouragé et soutenu les affiliés existants dans la région à augmenter leurs effectifs pendant la période concernée. Ce faisant, nous avons accueilli environ 175 000 nouveaux membres au sein de nos affiliés existants, soit davantage que pour les nouvelles affiliations. Nous sommes également heureux d'informer l'AFRECON que, depuis le Congrès mondial 2012 de l'ISP, et grâce à une augmentation des effectifs dans la région, nous disposons désormais d'un siège supplémentaire au sein du Conseil exécutif de l'ISP. Par conséquent, nous comptons aujourd'hui cinq représentant(e)s au Conseil exécutif, contre quatre avant le Congrès de 2012.

En outre, la région figure à présent en deuxième position en termes de membres cotisants au sein de l'ISP, dépassant ainsi la région Interamériques. Nous avons relevé un véritable défi et devons continuer de déployer de nombreux efforts pour conserver cette place.

Il est également important de mettre en lumière les affiliés qui ont affiché une forte croissance de leurs effectifs au cours de cette période : au Nigeria, le Non-Academic Staff Union (*Syndicat du personnel non académique*), le Medical and Health Worker Union (*Syndicat des travailleurs/euses des services médicaux et de santé*), le National Union of Local Government Employees (*Syndicat national des fonctionnaires locaux/ales*) et le National Electricity Employees Union (*Syndicat national des employé(e)s du secteur de l'électricité*) ; au Ghana, le Health Services Workers Union (*Syndicat des travailleurs/euses des services de santé*) et le Public Services Workers Union (*Syndicat des travailleurs/euses des services publics*) ; en Tanzanie, le Local Government Workers Union (*Syndicat des fonctionnaires locaux/ales*) ; et au Botswana, le Public Employees Union (*Syndicat des employé(e)s du secteur public*), pour n'en citer que quelques-uns.

Nous souhaiterions également braquer les projecteurs sur le National Education, Health and Allied Union of South Africa, NEHAWU (*Syndicat national de l'éducation, de la santé et des secteurs connexes d'Afrique du Sud*), qui est parvenu à maintenir ses effectifs à 188 392 membres tout au long de cette période et représente toujours le plus grand affilié de l'ISP dans la région.

Nous devons également indiquer que nous avons aussi perdu quelques affiliés pendant la période concernée. Le plus important affilié à avoir quitté l'ISP, malgré tous nos efforts, était le POPCRU, d'Afrique du Sud, comptant 104 969 membres.

FORUM DES FÉDÉRATIONS SYNDICALES INTERNATIONALES

Le bureau régional a activement participé au Forum annuel des fédérations syndicales internationales (FSI) organisé en Afrique. Ce forum a permis aux FSI de partager leurs idées et leurs informations sur la façon de soutenir les affiliés par le biais de programmes de renforcement des capacités et de campagnes, ainsi que d'œuvrer ensemble en vue de renforcer le mouvement syndical dans la région. Au nom des FSI de la région, l'ISP tient à exprimer toute sa reconnaissance pour le soutien apporté par la Fondation Friedrich Ebert au Forum des FSI en Afrique du Sud.

ACTIVITÉS CSI-AFRIQUE

Durant la période concernée, le bureau régional a travaillé avec la CSI-Afrique sur un certain nombre de questions, a participé au Conseil général de la CSI-Afrique en tant qu'observateur et s'est également fortement investi dans le Forum syndical annuel de la rentrée de la CSI-Afrique depuis son lancement. L'ISP a en outre travaillé de concert avec la CSI-Afrique sur un certain nombre de problématiques, notamment :

1. Justice fiscale
2. Jeunes travailleurs/euses
3. Droits humains et syndicaux
4. Questions liées à la formation syndicale et à la recherche

Nous espérons poursuivre notre collaboration avec la CSI-Afrique en vue de consolider le mouvement syndical sur le continent africain, et au-delà de ses frontières. La CSI-Afrique organisera son prochain Congrès les 25 et 26 novembre 2015 à Dakar, au Sénégal. Nous invitons tous nos affiliés à participer activement à cet événement.

ADMINISTRATION DE LA RÉGION

L'ISP compte trois bureaux dans la région. Le bureau régional est situé à Lomé, au Togo. Le bureau sous-régional pour l'Afrique australe est basé à Johannesburg, en Afrique du Sud, tandis que le bureau sous-régional pour les Pays arabes se trouve à Beyrouth, au Liban. Veuillez consulter l'Annexe 3 pour obtenir les coordonnées de nos bureaux.

Situation du personnel

A l'heure actuelle, nous comptons 12 membres du personnel dans la région. Au cours de la période concernée, les bureaux régionaux, ainsi que les bureaux sous-régionaux, ont été impliqués dans une multitude d'activités visant à assurer des services à nos nombreux affiliés de la région.

Vous trouverez ci-dessous une liste des membres du personnel accompagnés de leur fonction respective :

Name	Position	Location
David Kwabla Dorkenoo	Secrétaire régional	Bureau régional
Sani Baba Mohammed	Secrétaire sous-régional	Afrique anglophone
Charlotte Kalanbani	Secrétaire sous-régionale	Afrique francophone
Valerie Malm	Secrétaire bilingue	Bureau régional
Evans Kossi Tsede	Responsable des finances	Bureau régional
Evariste Adetsu Komi	Assistant	Bureau régional
Ghassan Slaiby	Secrétaire sous-régional	Pays arabes
Najwa Hanna	Assistante financière et administrative	Pays arabes
Patrick Malatji	Responsable des finances	Afrique australe
Tichiona Fambisa	Coordinateur de projet	Afrique australe
Minah Thwala	Secrétaire du bureau sous-régional	Afrique australe
Jacqueline Nalubega	Coordinatrice de projet	Basée au Kenya

Retraites et démissions du personnel

Nous avons connu un important renouvellement du personnel dans la région, particulièrement au sein du bureau sous-régional pour l'Afrique australe. La moitié est due au départ à la retraite de certains membres du personnel, tandis que l'autre moitié est liée aux difficultés à proposer des contrats permanents. Malgré tous ces défis, les membres du personnel ont travaillé dur pour répondre aux besoins et aux problèmes de nos affiliés dans la région.

- Teko Kpodar – retraite fin février 2010
- Ntokozo Mbhele – démission fin décembre 2011
- Khadija Mohammed – retraite fin décembre 2011
- Cyprain Che – contrat arrivé à terme fin janvier 2012
- Tsitsi Mariwo – démission fin avril 2012
- Kamisa Dembele – retraite fin mars 2013
- Virginia Setshedi – démission fin octobre 2014
- Thembi Mngomezulu – retraite le 31 décembre 2014

ANNEXE 1 : DIRIGEANT(E)S RÉGIONAUX/ALES

Les réunions de l'AFREC et du Comité régional des femmes ont été organisées comme suit pendant cette période :

26-28 avril 2010 Cotonou, Bénin
6-8 avril 2011 Nairobi, Kenya
2-4 avril 2012 Durban, Afrique du Sud
23-25 avril 2013 Amman, Jordanie
25-26 novembre 2014 Accra, Ghana

Les réunions de la SUBRAC ont été organisées comme suit pendant cette période :

Afrique francophone

Abidjan, Côte d'Ivoire 16-18 février 2010
Lomé, Togo 15-16 février 2011
Bamako, Mali 14-16 février 2012
Dakar, Sénégal 26-28 février 2013
Doula, Cameroun 18-20 février 2014

Afrique australe

Toutes les réunions se sont tenues à Johannesburg, en Afrique du Sud

8-9 mars 2010
7-9 mars 2011
27-29 février 2012
11-13 mars 2013
12-13 mars 2014

Pays arabes

Koweït, Koweït 21-23 mars 2010
Amman, Jordanie 1-3 mars 2011
Amman, Jordanie 7-9 mars 2012
Amman, Jordanie 5-7 février 2013
Tunis, Tunisie 25-27 mars 2014

Afrique de l'Est et de l'Ouest anglophone

Accra, Ghana 2-3 mars 2010
Dar es Salam, Tanzanie 17-18 janvier 2011
Kampala, Ouganda 7-8 février 2012
Tema, Ghana 12-14 février 2013
Abuja, Nigeria 25-27 février 2014

LISTE DES MEMBRES ÉLU(E)S POUR LA RÉGION AFRIQUE ET PAYS ARABES 2012-2017 (AU 31/12/2014)

Vice-président : Peters Prince ADEYEMI – Non Academic Staff Union of Education and Associated Institutions (Nigeria)

Vice-présidente : Ritta Thandeka Msibi – Democratic Nurses Organization of South Africa (Afrique du Sud) (en remplacement de Priscilla Mantashe, NEHAWU, Afrique du Sud, depuis novembre 2014)

Président(e du WOC : Anan QADRI – Health Services Union (PGFTU), Palestine

Présidente des jeunes travailleurs/euses : Fatou Diouf – Syndicat des Travailleurs de la Société des Eaux du Sénégal

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
AFRIQUE ANGLOPHONE	
AFREC	
Peter ADEYEMI (M) Non Academic Staff Union of Education and Associated Institutions (Nigeria)	
Adelgunda Michael MGAYA (F) Researchers, Academicians and Allied Workers Union (Tanzanie)	Joseph AJAERO (M) National Electricity Employees Union (Nigeria)
WOC	
Naomi OTOO (F) Public Utilities Workers' Union (Ghana)	Everline AKETCH (F) National Union of Educational Institutions (Ouganda)
JEUNES TRAVAILLEURS/EUSES	
Donald GIMAH (M) Health Services Workers Union (Ghana)	Pauline Jepchumba NGETICH (F) Kenya Electrical Trades and Allied Workers' Union (Kenya)
AFRIQUE AUSTRALE	
AFREC	
Ritta Thandeka MSIBI (F) Democratic Nurses Organization of South Africa (Afrique du Sud)	Ernest PIENAAR (M) Namibia Public Workers Union (Namibie)
WOC	
Irene KHUMALO (F) Swaziland Democratic Nurses Union	Ntsoaki RAPEANE (F) Lesotho Police Staff Association
JEUNES TRAVAILLEURS/EUSES	
Bato BOEMA (F) Botswana Land Board & Local Authorities & Health Workers Union (Botswana)	Gopaul GHEEREESING (F) Government Services Union (Ile Maurice)
AFRIQUE FRANCOPHONE	
AFREC	
Jean-Marie NDI (M) Fédération syndicale des employés de la santé, des pharmacies & assimilés du Cameroun (Cameroun)	Dadore ANN KOITA (F) Federation Nationale des Services Publics du Mali (Mali)
WOC	
Florence BENAÛ (F) Federation des Syndicats du Secteur Public du Burkina Faso (Burkina Faso)	Elizabeth BIKIM (F) Fédération syndicale des employés de la santé, des pharmacies & assimilés du Cameroun (Cameroun)
JEUNES TRAVAILLEURS/EUSES	
Awa DIOUF (F) Syndicat des travailleurs de la Société des Eaux du Sénégal (Sénégal)	
PAYS ARABES	
AFREC	
Nassira GHOSLANE (F) SNAPAP (Algérie)	Ali HADDID (M) Electricity Workers Union (Jordanie)
WOC	
Anan QADRI (F) Health Services Union – PGFTU (Palestine)	Mirna MNEIMNEH (F) Syndicat des Employés et Ouvriers de la Régie Libanaise des Tabacs et Tombacs (Liban)
JEUNES TRAVAILLEURS/EUSES	
Naoufel RHAÏEM (M) Federation Generale de la Sante (Tunisie)	Houiche FATIHA (F) SNAPAP (Algérie)

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT SYNDICAL (PROJETS)

AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OUEST ANGLOPHONE 2010-2014

No	Nom de l'organisation de solidarité et du projet	Pays	Organisation	Période
1	LO-TCO Travail décent et dialogue social	Kenya, Tanzanie, Zanzibar, Ouganda et, courant 2013, Rwanda et Burundi	Tous les pays d'Afrique de l'Est	2006-2016
2	ABVAKABO Projet pilote de partenariat public-public (PUPs)	Kenya	UKCS, KLGWU et KUCFAW	2011-2012
3	FNV Travailleurs/euses migrant(e)s du secteur de la santé	Kenya et Ghana	HSWU & GRNA	En cours – dirigé par Genevieve Gencianos
4	SASK Collaboration WAHSUN-OOAS	Burkina Faso, Ghana, Liberia, Nigeria et Sierra Leone	WAHSUN (MHWUN, NANNM, HSWU, GRNA, SLHSW, NAPHSWUL, Burkina Health Union)	2014
5	FNV Renforcement des capacités	Ghana	LGWU-TUC	2014
6	FES Réseau de soutien	Afrique du Sud, Tanzanie, Zanzibar, Kenya, Sierra Leone, Ghana et Nigeria	AMALGUN (SAMWU, NULGE, TALGWU, ZAPSU, KLGWU, GHLGWU et MALGEU)	2014

AFRIQUE FRANCOPHONE 2010-2014

No	Nom du projet	Pays	Organisation de solidarité	Période
1	Services publics de qualité en Afrique francophone	Burkina, Guinée, Mali, Niger, Tchad et Togo	FNV/LO-TCO/ST	2007-2009
2	Renforcement des capacités et seringues à aiguille rétractable	SOLSICO-DRC	IMPACT	2008-2011
3	Équité salariale et services publics de qualité en Afrique francophone	Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger et Togo	LO-TCO/ST	2010-2012
4	Services publics de qualité en Afrique francophone	Tchad, Guinée et Togo	FNV	2010-2012
5	Équité salariale et services publics de qualité en Afrique francophone	Burkina Faso, Tchad et Mali	LO-TCO/ST	2013-2016
6	Services publics de qualité et préparation à l'épidémie d'EVD	SOLSICO, DRC	IMPACT	2014-2017

SOUS-RÉGION PAYS ARABES 2010-2014

No	Nom de l'organisation de solidarité et du projet	Pays	Organisation	Période
1	FES Promotion de services publics de qualité	Tunisie, Algérie et Maroc	Tous les pays d'Afrique du Nord	2008-2010
2	FNV Organisation de campagnes en faveur des droits des travailleurs/euses au Moyen-Orient	Jordanie, Liban, Palestine et Egypte	Tous les affiliés du Moyen-Orient	2009- 2011
3	FES Organisation de campagnes en faveur des services publics de qualité dans la région du Moyen-Orient	Egypte, Jordanie, Liban et Palestine	Tous les affiliés du Moyen-Orient	2011-2013
4	FES Réseautage en faveur de services publics de qualité dans le secteur de la santé	Tous les Pays arabes	Tous les syndicats du secteur de la santé	2012
5	LO-TCO Renforcement des capacités des syndicats à instaurer la démocratie et la justice sociale dans leur pays	Tunisie, Liban, Egypte et Jordanie	Tous les affiliés de Tunisie, du Liban, d'Egypte et de Jordanie	2012 - 2013
6	Affiliés suédois Renforcement des capacités pour les dirigeantes syndicales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	Algérie, Egypte, Tunisie, Maroc, Jordanie, Irak, Koweït, Liban, Palestine, Yémen	Tous les affiliés des Pays arabes	2014 – 2016
7	Affiliés suédois Renforcement des capacités syndicales – Services publics de qualité et démocratie	Egypte et Tunisie	Affiliés de l'ISP en Egypte et en Tunisie	2013 - 2016

SOUS-RÉGION AFRIQUE AUSTRALE 2010-2014

No	Name of SSO & Project	Countries	Period
1	FNV Emplois de qualité et conditions de vie durables	Afrique du Sud	2010-2012
2	SASK et LO-TCO Services publics de qualité pour tous	Namibie et Swaziland	2010-2012
3	FNV Travailleurs/euses migrant(e)s du secteur de la santé	Afrique du Sud	En cours – dirigé par Genevieve Gencianos
4	SASK et LO-TCO Organisation de campagnes en faveur des SPQ et d'un travail de qualité	Botswana et Ile Maurice	2010-2012
5	SASK et LO-TCO Solidarité pour un travail décent	Angola et Mozambique	2010-2012
6	FNV Renforcement des capacités pour un travail décent	Malawi, Zambie et Zimbabwe	2010-2012
7	FNV Emplois de qualité et conditions de vie durables	Afrique du Sud	2013
8	SASK et LO-TCO Services publics de qualité pour tous	Namibie et Swaziland	2013
9	LO-TCO et SASK Solidarité pour un travail décent	Angola & Mozambique	2013
10	SASK et LO-TCO Organisation de campagnes en faveur des SPQ et d'un travail de qualité	Botswana et Ile Maurice	2013

ANNEXE 3 : BUREAUX RÉGIONAUX ET SOUS-RÉGIONAUX DE L'ISP

Bureau régional, Togo

Internationale des Services Publics (*Public Services International*)
36 Avenue du RPT, Tokoin Casablanca,
BP 8473
Lomé, Togo

Courriel : david.dorkenoo@world-psi.org
Téléphone : +228-22231260/61
Fax : +228-22212852

Bureau sous-régional, Afrique du Sud

Internationale des Services Publics (*Public Services International*)
Office No 105, First Floor
28 Melle street, North City Building
Braamfontein,
Johannesbourg, Afrique du Sud

Courriel : Patrick.Malatji@world-psi.org
Téléphone : +27 11 403 7765
Fax : +27 11 403 5166

Bureau sous-régional, Liban

Internationale des Services Publics (*Public Services International*)
Yachoui Center, 6th floor
Jal El Dib
Beyrouth, Liban

Courriel : ghassan.slaiby@world-psi.org
Téléphone : +9614717738
Fax : +9614712954

